



**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 17 AOUT 2021 – 20 HEURES**

Le dix-sept aout deux mille vingt et un, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Dingy-en-Vuache, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Éric ROSAY, Maire.

Présents : Monsieur Éric ROSAY, Monsieur Olivier RIGAL, Monsieur Olivier GRANDCHAMP, Madame Sophie TURCK, Madame Catherine ARGAUD, Monsieur Joël SOLER, Madame Murielle MORANDINI, Monsieur Thierry OCTAVE, Madame Patricia GRUBER, Madame Geneviève VUETAZ, Madame Stéphanie COMESTAZ.

Absents excusés : Monsieur Marc MENEGHETTI (procuration à Monsieur Olivier RIGAL), Madame Christèle PERROTIN, Monsieur Serge BRULER, Monsieur Pierre LAUPIN.

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier RIGAL.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Monsieur le Maire demande si le compte rendu de la dernière séance soulève des remarques, ce n'est pas le cas. Le compte rendu est approuvé.

DELIBERATIONS

- **Mise à disposition de locaux communaux dans le cadre d'activités associatives régulières**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une association nommée « *Dingothèque* » a été créée en juin 2021 par des dingeois afin de mettre à disposition de l'école et des habitants une bibliothèque.

L'objectif de cette association est la promotion de la lecture et d'activités culturelles.

Monsieur le Maire propose de mettre à disposition, à titre gracieux et selon les modalités du projet de convention en annexe, le premier étage de l'ancienne mairie afin d'y installer la bibliothèque

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

- **Attribution du marché de travaux de voirie 2021**

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché pour des travaux de voirie a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée.

Cette consultation a débuté le 23 juin 2021, pour une remise des offres fixée au 16 juillet 2021.

Après lecture du rapport d'analyse des offres, Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise SER SEMINE (84 814,94 € HT), qui est la mieux-disante selon le rapport.

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

- **Travaux d'enfouissement des réseaux du hameau de Dingy par le Syane**

Le projet de sécurisation et d'aménagement du hameau de Dingy est rappelé au Conseil.

Il a été demandé au Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE) d'étudier la possibilité d'enfouissement des réseaux électriques, télécom et d'éclairage public, actuellement aériens, afin d'embellir le hameau et de sécuriser les réseaux.

Le SYANE propose le plan de financement suivant, que Monsieur le Maire propose d'adopter :

- | | |
|---|------------------|
| - Montant global des travaux estimés à : | 235 105,31 € TTC |
| - Participation financière communale s'élevant à : | 149 604,83 € TTC |
| - Et des frais généraux à la charge de la commune s'élevant à : | 7 053 € TTC |

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

- **Acquisition parcelle A3203**

Madame Catherine ARGAUD se retire de la salle pour l'étude et le vote de cette délibération.

Monsieur le Maire explique au Conseil que [REDACTED] a demandé l'alignement de sa propriété située 59 chemin des Ousches (parcelles A684).

A cette occasion il a été constaté une discordance entre la limite de fait du domaine public et la limite de la propriété de [REDACTED].

Afin de régulariser cette situation, Monsieur le Maire a proposé à [REDACTED] l'achat par la Commune de la partie de sa propriété située sur le domaine public routier, c'est-à-dire la parcelle colorée en rose (nouveau n° A3203) du plan en annexe.

[REDACTED] ayant répondu favorablement à cette demande, Monsieur le Maire propose donc d'acquérir la nouvelle parcelle n° A3203, d'une surface de 13 m², au prix de 90 € du m² (prix pratiqué par la commune lors des régularisations foncières).

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

QUESTIONS DIVERSES - INFORMATIONS

Maîtrise d'ouvrage du projet de bâtiment technique : la proposition de Monsieur DESVALLEES, architecte, a été retenue.

Point sur les projets.

Point sur la rentrée scolaire.

Point sur les travaux en cours.

Point sur les contentieux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

A Dingy-en-Vuache, le 18 août 2021,

Le Maire,

Éric ROSAY